

J'ai reçu des lettres analogues de plusieurs autres personnes de Peterborough. Elles ne peuvent du tout se rendre à Kingston, à plus de 75 milles de distance, pour consulter les employés du bureau de l'impôt. Or Peterborough est une grande ville industrielle qui compte un grand nombre de contribuables. Je me demande si le ministre pourrait accorder cette extension.

L'hon. C. W. G. GIBSON (ministre du Revenu national): Un statut fixe au 30 avril la date d'expiration du délai prévu pour le dépôt des formules, et chaque année la même demande nous est adressée de la part de personnes qui attendent à la dernière minute et éprouvent de la difficulté à remplir la formule au cours des derniers jours. Les particuliers ont du 1er janvier au 30 avril, quatre mois—pour déposer cette formule. Quelle que soit la date d'expiration du délai, nous recevons presque toujours des demandes d'extension, mais nous n'avons pas l'intention de nous rendre à cette demande, quoique nous prolongions jusqu'au 31 août le délai accordé pour le paiement du solde de l'impôt sur le revenu de l'an dernier.

M. FRASER (Peterborough-Ouest): Puis-je ajouter un mot là-dessus? Ces gens, dit le ministre, ont eu le temps, depuis le 1er janvier, de s'acquitter de ce devoir. Je désire corriger cette assertion. Plusieurs d'entre eux n'ont obtenu de leurs employeurs que depuis quelques semaines l'état officiel de leurs revenus.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

QUESTION QUANT À L'EXAMEN DU RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL DE LA REVISION DU RÈGLEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. B. HANSON (York-Sunbury): Le premier ministre me permettra-t-il de lui poser une question au sujet des travaux du Parlement et de la Chambre, s'il a recouvré sa bonne humeur? Depuis le 7 mars, sous la rubrique "motions" l'article suivant est inscrit au *Feuilleton*:

La Chambre de nouveau en comité plénier pour l'examen du rapport du comité spécial sur la revision du Règlement.

Je m'étais proposé, avant le congé de Pâques, de demander quand on étudierait cette question, mais, espérant que le Gouvernement l'aborderait, je me suis abstenu de le faire. Je me sens obligé d'y revenir maintenant à cause d'un article de rédaction publié hier par le *Journal d'Ottawa*. On peut dire en toute justice que l'auteur approuve au moins trois des principales recommandations de ce comi-

té spécial et signale qu'on n'a pas encore adopté le rapport de ce comité. Je demanderais au premier ministre de bien vouloir nous désigner un jour pour la discussion de cette importante question. Je n'aimerais pas que ce comité ait travaillé en vain.

Si on veut bien me le permettre, monsieur l'Orateur, je dirai que, sous votre habile direction, le comité a fait de l'excellente besogne. Il n'est pas allé aussi loin que certaines gens l'auraient voulu, mais la raison en est bien simple, c'est que nous voulions protéger les droits de certaines minorités au Parlement, et en conséquence nous ne pouvions pas recommander à la Chambre de supprimer des droits réels acquis au cours des années. Cependant nous avons formulé des vœux qui sont d'une grande valeur et d'importance capitale, je crois. Je demanderai donc au premier ministre d'avoir la bonté de fixer une date pour l'étude de ce rapport.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Avant de répondre à la question de mon honorable ami, on me permettra bien de relever en passant ce qu'il a dit au début de ses observations. L'honorable député n'était pas à la Chambre hier soir, ou je n'aurais peut-être pas besoin de répéter ce que je vais dire. J'ai appelé l'attention, hier soir...

L'hon. M. HANSON: J'ai dû garder la chambre hier soir.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami doit savoir que je serais le dernier à ne pas comprendre pourquoi il était absent hier soir. Quoi qu'il en soit, il ne tardera pas à voir où je veux en venir. Je trouve parfois nécessaire de signaler ce que je pourrais appeler les tactiques de l'opposition officielle, au nombre desquelles il en est une qui consiste à créer l'impression qu'il m'arrive de temps en temps de perdre patience dans cette enceinte.

L'hon. M. HANSON: Loin de nous cette pensée! Nous ne l'avons pas eue cet après-midi.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'allais donc rappeler qu'hier soir j'ai dit que lorsque les membres de l'opposition protestent contre les déclarations des membres du Gouvernement et commencent à nous faire la leçon ils deviennent très susceptibles quand nous leur répondons et semblent croire que bien qu'ils aient, eux, le droit de nous critiquer, nous n'avons pas, nous, celui de ne pas accepter leurs reproches, et si nous protestons contre leurs critiques, ils laissent tout de suite entendre que j'ai perdu patience. Je